

Saisine Plan de déplacements urbains

2 septembre 2009

Contribution de Christian DAVIAS

Les ponts de Nantes, suite...

La dernière contribution de J.P. LE ROY rappelle que l'on a peu commenté le besoin d'un franchissement de la Loire à l'ouest de l'agglomération, dans nos récents travaux sur le PDU.

Habitant du sud Loire depuis de nombreuses années, je suis tout à fait d'accord avec l'analyse de J.P. LE ROY quant à la nécessité d'un franchissement urbain de la Loire à l'ouest de Nantes. Sa position dans le prolongement du Boulevard de la Liberté et son raccordement à la D723 à l'ouest de Trentemoult, en amont du terminal à bois, me paraît judicieuse, tout autant que sa fonction multimodale.

C'est bien d'un ouvrage classique dont il s'agit. Toutefois, son tirant d'air devra permettre la navigation de barges et navires de petit gabarit, mais également de la plaisance, car la continuité de la vocation maritime de Nantes de part et d'autre de son île, ne se fera qu'à travers le développement du transport public maritime et du fret, mais aussi de la plaisance.

Cette option doit s'accompagner d'un aménagement d'accueil pour petits bateaux à l'ouest de Trentemoult (en amont du futur pont) et de l'abandon du "port" actuel qui est inexploitable. En outre, un emplacement pourrait être aménagé entre le port à bois et Cheviré pour permettre aux quelques navires de croisière d'accoster.

Ayant navigué à la "marchande", je pense que les navires qui fréquentent le port à bois peuvent éviter dans la Loire à la reverse du flot, sans rejoindre la zone d'évitage de la pointe de l'île.